



## État Civil

### Bienvenue aux nouveaux bébés :

GELEZ Mireille, le 8 juillet,  
FELICULIS Mila, le 1<sup>er</sup> août.



### Félicitations aux jeunes mariés :

Anthony CAILLÉ et Claire CASANOVA, le 20 juin



### Nos condoléances aux familles :

ALLAIS Jean-Jacques, décédé le 30 avril,  
BABIC Lysiane (née GONTIER), décédée le 21 juillet,  
VOINCHET Huguette (née VILLEMAIN), décédée le 5 août,  
FINET Emmanuel, décédé le 17 août,  
conseiller municipal de juin 1995 à mars 2008



## Charte "Zéro Pesticide" 1 an après

Il y a un an, la Commune s'engageait à réduire progressivement l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts du village. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Notre agent technique principal a suivi en 2014 la formation : « Certiphyto-catégorie applicateur » et, cette année, une formation sur « les pratiques alternatives aux traitements phyto chimiques ».

En 2015, à l'invitation « d'Eure et Loir Nature » nos agents, accompagnés d'un élu, ont visité les réalisations de la commune de Saint Georges sur Eure impliquée depuis plusieurs années dans la démarche « zéro phyto ». Ils ont pris connaissance de nouvelles pratiques.

Les nouveaux espaces verts réalisés lors des travaux de la Place de la Mairie, ont respecté le non apport de produits phyto chimiques. Le sol a été recouvert de bâches et de billes d'argile afin de ralentir la pousse « d'herbes qualifiées de mauvaises ».

La Loi Labbé, revue par les parlementaires au début de l'été, a avancé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'interdiction de l'usage des produits phyto par les services de l'Etat, les collectivités locales, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque, et les produits utilisés en agriculture bio restent autorisés.

## Dates à retenir ....

### N'oubliez pas ... les Élections Régionales !!

Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1<sup>er</sup> Tour : le dimanche 6 décembre

2<sup>ème</sup> Tour : le dimanche 13 décembre

Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00

### Dates des Prochains Conseils Municipaux

vendredi 11 SEPTEMBRE, vendredi 9 OCTOBRE,  
vendredi 13 NOVEMBRE, vendredi 11 DECEMBRE



## Recensement militaire

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Jeunes Néronnais(es), cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Cartes électorales

Pour obtenir une carte d'électeur, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il peut s'agir :

- d'une inscription d'office (jeune de 18 ans),
- d'une inscription volontaire
- d'une modification après un déménagement.

L'Assemblée nationale a adopté définitivement la proposition de loi visant la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales (loi n°2015-852 du 13/07/2015) pour favoriser la participation des citoyens aux élections régionales prévues en décembre 2015.

**La circulaire n°2015-08 du 20 juillet 2015 précise que « les citoyens en âge de voter pourront ainsi déposer une demande d'inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015 et voter pour les prochaines élections régionales... En revanche les demandes d'inscription déposées entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015 seront quant à elles prises en compte mais uniquement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016. ».**

**Envoi de la carte par courrier :** La carte d'électeur est envoyée par courrier à votre domicile l'année qui suit votre inscription :

- si une élection est prévue cette année :  
3 jours avant le scrutin au plus tard,
- si aucune élection n'est prévue :  
le 1<sup>er</sup> juillet au plus tard.

Si la carte comporte une erreur, il convient d'en avvertir la mairie.

Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote : vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

**Carte perdue ou volée :** Si votre carte a été perdue ou volée, vous pouvez, avant les élections, demander à la mairie une attestation d'inscription sur les listes électorales.

# Vivre à Néron

Flash n° 46 – Septembre 2015

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

## LES RENTRÉES 2015 A NÉRON SCOLAIRE/PÉRISCOLAIRE/ASSOCIATIVE/MUNICIPALE

Après deux mois d'été et les vacances,  
l'heure de la rentrée vient de sonner !

### L' ÉCOLE DES SOURCES (02.37.82.78.32)

Les enseignantes accueillent 87 élèves :  
20 élèves en PS/MS - Alleja Ballesteros secondée par Brigitte Cogneau  
19 élèves en GS/CP - Claire Fizez secondée par Marie-Cécile Cann  
22 élèves en CE - Virginie Hesloun (le vendredi Laetitia Lecocq)  
26 élèves en CM - Nathalie Badet-Debrée



La première tranche de travaux de sécurité du « Cœur de village » étant terminée,  
l'entrée de l' École se fait par la Place de la Mairie.

Le chemin des Sources est réservé à l'accès de l'accueil périscolaire et de loisirs.

### ATTENTION :

les nouvelles places de parking sont réservées uniquement aux enseignants,  
personnel communal et visiteurs, de 8h à 17h du lundi au vendredi.  
Nous vous remercions de ne pas stationner sur ces places durant ces périodes.



## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS « LES PETITS MALINS » (02.37.82.50.32)

Sous la direction de Laurence Guffroy, il accueille les enfants avant, après l'école, ainsi qu'une partie des vacances scolaires.

## LES ASSOCIATIONS : Ass. Défense Environnement Néron / Ass. Parents d' Élèves / Ass. Sportive Néron / Cabaret / Comité d'action Chasse Pêche Néron / Le Barouf / Néron Détente Loisirs / Néron Vie Patrimoine / Ste Chasse Néron / Vie Arménie. Certaines d'entre elles vous informent en page 3 des manifestations à venir.

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « L' ÉVASION » (09.69.80.48.14)

Nouveaux horaires : elle accueille petits et grands le mercredi de 11h30 à 12h30 puis de 15h00 à 17h00,  
le vendredi de 15h30 à 18h00 et le samedi de 11h00 à 12h00.  
Elle organise régulièrement des expositions. Responsable : Marie Thérèse Legras

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (cmj.neron@gmail.com)

Il met en place des actions sportives et solidaires (voir page 2). Il sera accueilli au Sénat par Madame Chantal Desseyne, sénatrice d'Eure et Loir, le mercredi 4 novembre 2015.

## LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIT CHAQUE MOIS A 20H30 : voir les dates en page 4

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mardi et le vendredi de 15h30 à 20h  
Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie  
Mme Katlène BARBAN - Téléphone : 02.37.82.51.82. – [www.mairie-neron.fr](http://www.mairie-neron.fr)

## Travaux

### Rue des Marais

La Commission Travaux a sollicité une étude pour le bas de la rue des Marais auprès de l'Équipement, afin de supprimer les grosses flaques d'eau, qui se forment lors de fortes pluies. Une fois le résultat connu et suivant le montant du devis, les travaux pourront être réalisés.

### Rue de Nogent

A partir du mardi 15 septembre, la Commission Travaux et l'Équipement positionneront des plots pour le stationnement rue de Nogent, comme précédemment dans la Grande Rue. Les riverains sont invités à faire part de leurs remarques à la Mairie, afin de finaliser le marquage au sol.

## Citoyens Vigilants

Une réunion publique devrait se tenir d'ici la fin de l'année, en collaboration avec la Mairie et la Gendarmerie ; cette réunion, prévue initialement en septembre a été repoussée, en raison du changement de commandant de la brigade.

## Bibliothèque l'Évasion

Le samedi 28 novembre, la bibliothèque accueillera « Textes et rêves » à 18h30. Une animation sur le thème « 1 heure du poème » pour adultes et enfants avec chants, scènes de théâtre etc... Durée 45mn, suivie d'un apéritif  
Pour nous contacter : 09.69.80.48.14. ou [bibliotheque-levasion@mairie-neron.fr](mailto:bibliotheque-levasion@mairie-neron.fr)

## Conseil Municipal des Jeunes

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont souhaité s'exprimer dans notre flash.

Ils le pourront désormais grâce à cet encart laissé à leur disposition :

### Actions menées :

- La venue d'Antoine, le boulanger, place de Néron, le mercredi de 10h30 à 12h00,
- Un nettoyage de printemps en avril,
- Un petit rappel sur l'incivilité canine,

### Actions à venir :

- La récolte de bouchons pour l'association « Les Bouchons de l'Espoir », à l'école et la Mairie,
- L'organisation d'une sortie vélo collective, le dimanche 20 septembre,
- La visite du sénat le mercredi 4 novembre.

## Décisions Principales votées lors du Conseil Municipal du 26 juin 2015

- Vote du transfert de la compétence PLUi à la CC4V,
- SIZA : Renoncement du reversement du surplus de fiscalité FTF en 2014, moyennant un taux d'imposition inchangé pour les entreprises en 2015,
- Renégociation du prêt de la commune en 2011 auprès du C. Agricole au nouveau taux de 1.43 %,
- Vote de la modification des statuts SDE 28,

## Mobilisation autour de l'église St Léger

Suite à la restauration commencée en 2000, et deux tranches de travaux réalisés, la poursuite de la restauration de ce beau patrimoine inscrit à l'inventaire des Monuments historiques devrait pouvoir se réaliser grâce à une mobilisation forte accompagnée par la Fondation du Patrimoine.

Le projet concernerait la restauration de la voûte et celle progressive des chapelles pour permettre de finaliser la réhabilitation du chœur.

Une souscription sera lancée courant de l'année 2016, afin de mobiliser des fonds auprès des particuliers mais surtout d'entreprises tournées vers le mécénat. A cela viendrait s'ajouter des subventions de l'Etat (DRAC) et du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal en séance du 11 septembre dernier a décidé de lancer cette démarche. Elle sera conduite en partenariat avec l'association Néron Vie et Patrimoine et la Paroisse de Nogent le Roi.

La Fondation du Patrimoine qui a une grande expérience pour ce type d'action, nous conseillera tout au long du projet.



## Information

La gendarmerie a informé la Mairie, que les patrouilles seront plus importantes et ciblées sur Néron, suite aux différentes incivilités commises sur le parking de la salle des fêtes et l'abri bus.



- Demande de subvention « BOOST FDAIC » pour la signalétique complémentaire de l'opération « Cœur de Village » et la réfection d'un trottoir et création d'un bateau,
- Vote du prêt à taux « zéro » pour bénéficier d'une avance sur la TVA 2015 comme proposé par les services de l'État.

Quand	Qui	Où	Quoi
samedi 12 septembre 2015	CCAS	Salle du Conseil	Accueil des nouveau-nés et des nouveaux arrivants
samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015	CACPN	Pierre Blanche	Ball-Trap
vendredi 18 septembre 2015	CACPN	Salle Polyvalente	Sortie Brame du cerf
samedi 20 septembre 2015	CMJ	Place de la mairie	Sortie Vélo
vendredi 25 septembre 2015	APE	marie	Élection du Bureau
dimanche 27 septembre 2015	Sté de Chasse	Salle des Fêtes	Ouverture de la chasse
dimanche 4 octobre 2015	Comité des Fêtes	Néron	Fête de la Saint Léger
dimanche 4 octobre 2015	NDL	Néron	Vide grenier
vendredi 16 octobre 2015	APE	Ecole de Néron	Vente de Viennoiseries
samedi 17 octobre 2015	APE	Mairie ou École	Opération Fleurs d'Automne
mardi 10 novembre 2015	APE	Mairie ou École	Opération Chocolat de Noël
mercredi 11 novembre 2015	Mairie	Néron	Commémoration de l'Armistice de 1918
samedi 14 novembre 2015	CACPN / Sté de Chasse	Salle des Fêtes	Chasse à l'arc
samedi 21 novembre 2015	NDL	Salle des Fêtes	Soirée Beaujolais
samedi 28 novembre 2015	Bibliothèque	Bibliothèque	Animation "Textes et Rêves" - thème 1 heure du poème
28 et 29 novembre 2015	APE	Salle des Fêtes	Bourse aux jouets
dimanche 6 décembre 2015	NDL	Salle Polyvalente	Marché de Noël
dimanche 13 décembre 2015	APE	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël pour les Enfants
Chaque Mercredi Soir	Cabaret Orchestra	2 <sup>ème</sup> étage de la mairie	Répétition musicale
Chaque Mercredi	NDL	Néron	Marche
Un Samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

## ASSOCIATIONS

### N.D.L.

L'ASSOCIATION NÉRON DÉTENTE LOISIRS espère que vous avez passé de bonnes vacances et vous invite à rejoindre son équipe pour la rentrée.

**L'ATELIER CRÉATIF :** Reprise de notre activité le 12 septembre à la Salle polyvalente un samedi sur deux, de 14h30 à 18h.

*Partage du plaisir d'apprendre et surtout de vouloir créer des objets soi-même. Nous sommes toujours preneurs de vos idées nouvelles.*

**LA SECTION GYM :** Faute de prof de gym, l'activité est suspendue pour le moment !!!

**LA SECTION MARCHÉ :** Nous vous invitons à reprendre un rythme régulier sur les chemins de votre village et parfois des communes avoisinantes.

Rendez-vous tous les mercredis sur le parking de la salle des fêtes à partir de 14h30, vous serez guidés par Brigitte COGNEAU et Jacqueline LARCHER. Soyez les bienvenus.

**LE VIDE-GRENIERS :** Cette année encore, nous organisons un vide-greniers dans la grande rue, le 4 Octobre. Préparer vos cartons. (une affiche explicative vous sera distribuée courant septembre avec bon de réservation).

**LA SOIRÉE BEAUJOLAIS :** Une soirée beaujolais vous sera proposée le 21 Novembre.

*Réservez dès maintenant cette date pour venir faire la fête avec nous.*

**MARCHÉ DE NOËL :** Et bien sûr un marché de Noël le 6 Décembre à la salle polyvalente.

Nous vous informons au fur et à mesure de ces manifestations par des tracts dans vos boîtes aux lettres. Dès maintenant, notez ces quelques dates dans vos agendas ou sur votre calendrier.

Nous comptons sur vous pour faire bouger notre petit village.  
A Bientôt

Présidente Françoise LECOMTE – Tél : 02.37.82.56.50.

### Ping-Pong

Suite à des problèmes de disponibilités des entraîneurs bénévoles, les entraînements des enfants ne pourront débuter en septembre. Nous recherchons des solutions à ce problème et vous présentons toutes nos excuses pour ce contretemps.

Président Nicolas BOURRIER – Tél: 06.64.65.39.41.

### LE BAROUF

La Compagnie LE BAROUF reprendra son spectacle "Lettre d'une inconnue" de Stefan Zweig, le vendredi 9 octobre à 20h30 au Foyer du Théâtre de Dreux.

Animatrice Françoise LHOPITEAU – Tél : 02.37.82.74.85.

### L'A.P.E.

L'A.P.E. a le plaisir de vous communiquer les dates de ses prochaines opérations :

- 25 Septembre : Élection du nouveau bureau
  - 17 Octobre : Opération fleurs d'Automne
  - 16 octobre : Vente de viennoiseries
  - 10 Novembre : Opération chocolats de Noël
  - 28/29 novembre : Bourse aux jouets
  - 13 Décembre : Spectacle et goûter de Noël
  - 18 Décembre : Vente de viennoiseries
- Bonne rentrée à tous !!!

[ape.neron@gmail.com](mailto:ape.neron@gmail.com)

### C.A.C.P.N.

Nous organisons un ball trap le samedi 12 et dimanche 13 Septembre. Une sortie brame du cerf le vendredi 18 Septembre à 21h00, rendez-vous devant la mairie. Ainsi qu'une journée chasse à l'arc le samedi 14 novembre.

Président Thierry DELANNOY – Tél : 02.37.82.52.76.